

Guide

pour la création d'une nouvelle paroisse



Diocèse de Nicolet

Avril 2010



Nicolet, le 30 avril 2010

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Le 5 février 2005, je promulguais le « Guide d'étude pour les réaménagements de paroisse », alors que s'amorçait dans le diocèse le regroupement des paroisses. Sept nouvelles paroisses ont vu le jour au cours des cinq dernières années regroupant vingt-deux paroisses. Nous sommes passés de quatre-vingt-cinq paroisses à soixante-cinq.

L'expérience acquise depuis cinq ans nous amène à effectuer une mise à jour du guide dans le contexte de notre plan quinquennal diocésain de septembre 2007, qui demande que toutes les paroisses, non encore regroupées, entreprennent une étude en vue d'un groupement.

Aujourd'hui, je suis heureux de présenter une version révisée du « Guide d'étude pour les réaménagements de paroisse » au terme de consultations du Bureau de l'évêque et de personnes qui se sont impliquées dans le regroupement des paroisses.

Je suis convaincu que le guide, maintenant intitulé « Guide pour la création d'une nouvelle paroisse », correspond à un besoin réel et facilitera la tâche à toutes les personnes appelées à travailler dans le regroupement des paroisses.

+ Raymond St-Gelais

*Raymond St-Gelais,
évêque de Nicolet*

Table des matières

Lettre de l'évêque.....	2
PREMIÈRE PARTIE : Processus pastoral et administratif.....	4
1 ^{re} étape : Formation du comité de travail	6
2 ^e étape : Plan de travail du comité	7
3 ^e étape : Information et consultation finale des paroissiennes et paroissiens.....	8
Annexe 1 : Éléments auxquels il faut être attentif dans la création d'une nouvelle paroisse.....	9
Annexe 2 : Résumé du plan quinquennal diocésain.....	10
Annexe 3 : La nouvelle paroisse	15
Annexe 4 : Choix du vocable de la nouvelle paroisse	24
DEUXIÈME PARTIE : Processus juridique (Documents à venir)	

Première partie

**Processus pastoral
et administratif**

Le processus pastoral et administratif

À l'automne 2007, notre évêque lançait un plan quinquennal diocésain visant la création de nouvelles paroisses¹.

Le processus visant la création d'une nouvelle paroisse est une démarche communautaire dans laquelle sont impliquées les paroisses d'une même unité pastorale ou d'un secteur pastoral.

Cette démarche vise à ajuster l'action pastorale d'un milieu à la réalité du monde actuel et à la situation de l'Église d'ici.

« ...la relance de la mission nous amène à la création d'ensembles paroissiaux plus vastes qui favoriseront une meilleure présence au monde et aux appels qu'il nous lance. Nous sommes en mesure de croire que la formation de nouvelles paroisses nous permettra de répondre à ces appels. Il s'agira alors d'un événement frontière. Le message sera clair : le statu quo n'est plus possible, il faut nous tourner résolument vers l'avenir. Bien sûr, cela supposera des décisions courageuses et fermes. Mais nous avançons en faisant confiance à l'Esprit Saint. Toujours présent au cœur de l'Église, il nous précède. Il nous amènera progressivement à découvrir que l'Église n'est vraiment elle-même que lorsqu'elle s'ouvre à la mission, lorsqu'elle quitte ses sécurités pour se mettre à la suite du Christ sur les routes du monde². »

Le processus pastoral et administratif se réalise en 3 étapes :

1. Formation du comité de travail
2. Plan de travail du comité
3. Information et consultation finale des paroissiennes et paroissiens

Note : Ces 3 étapes exigent un minimum de 15 à 18 mois.

1. Mgr Raymond St-Gelais, *Des communautés qui puisent à l'évangile leur élan missionnaire. Orientation diocésaine sur la nouvelle paroisse*, Diocèse de Nicolet, janvier 2008.

2. *Ibidem*, p. 13.

1^{re} étape : Formation du comité de travail

Conformément au plan quinquennal, toutes les paroisses devront avoir formé un comité de travail d'ici la fin de l'année 2010.

Sa composition :

- Ce comité regroupe des personnes représentant les paroisses concernées par le regroupement.
- Les membres du comité sont désignés par l'équipe pastorale mandatée ou à défaut le curé après consultation des membres du COP et de l'assemblée de fabrique.
- On aura soin de désigner pour chaque paroisse un représentant de l'assemblée de fabrique et une personne engagée dans la pastorale (membre du COP ou autre).
- L'évêque désigne un accompagnateur diocésain.
- L'animateur de zone peut être membre du comité.
- Le curé de la paroisse.

Sa mise en place :

- Le/les curés des paroisses concernées présenteront à l'évêque les noms des personnes qui formeront le comité.
- L'évêque mandatera les membres du comité de travail.
- Les membres du comité désigneront ensuite la personne responsable de l'animation du comité.

IMPORTANT : Il appartient au comité de travail d'établir un plan de communication qui visera à informer les paroissiennes et paroissiens des communautés locales de l'évolution de la démarche tout au long du processus.

2^e étape : Plan de travail du comité

1. S'approprier l'orientation diocésaine sur la nouvelle paroisse³.
2. Établir un plan de communication dès le début du processus pastoral et administratif.
3. S'assurer qu'un projet pastoral⁴ soit défini pour la nouvelle paroisse par le conseil d'orientation pastorale (COP) en lien avec l'équipe d'animation pastorale. On tiendra compte des couleurs particulières de chaque communauté locale de la nouvelle paroisse.
4. Établir le portrait financier des paroisses concernées par le regroupement (états financiers annuels, carnets de santé des immeubles, inventaires des actifs et équipements).
Établir le portrait financier de la nouvelle paroisse (bilan d'ouverture, budget consolidé).
5. Préciser un échéancier pour la préparation des documents requis (voir la 2^e partie du guide).
6. Proposer un choix de formule qui serait la plus avantageuse : soit l'annexion, soit la création d'une toute nouvelle paroisse.
7. Proposer un vocable pour la nouvelle paroisse (par sondage ou autre).
Le choix du vocable est important. Il doit être rassembleur et on doit s'y reconnaître de quelque manière en lien avec l'histoire ou d'autres particularités du milieu (voir annexe 4).
8. S'assurer que les instances concernées préparent les documents nécessaires à la demande officielle de création d'une nouvelle paroisse.
9. Préparer l'assemblée d'information et de consultation finale des paroissiennes et des paroissiens (voir 3^e étape, p. 8).
10. Sensibiliser les paroissiennes et les paroissiens à l'importance d'une représentation équitable de toutes les communautés locales dans l'assemblée de fabrique de la nouvelle paroisse.
11. Se préoccuper de la transition vers la nouvelle paroisse.

3. Voir les fiches sur le plan quinquennal diocésain (annexe 2) et « La paroisse dans notre Église locale » (annexe 3).

4. Voir le document : *Le projet missionnaire. Outil d'élaboration du plan d'action local*, Diocèse de Nicolet, avril 2009.

3^e étape : Information et consultation finale des paroissiennes et paroissiens

Avant de réaliser les résolutions finales pour la création d'une nouvelle paroisse, il est essentiel d'informer les paroissiennes et paroissiens du projet final. On aura le souci d'entendre leurs réactions et de noter leurs suggestions.

- Le comité de travail organise dans chaque paroisse, de concert avec les assemblées de fabrique, une assemblée d'information et de consultation publique des paroissiens et des paroissiennes.
- Le comité de travail aura soin de rédiger un compte-rendu de chaque assemblée d'information et de consultation publique.

Le règlement diocésain n° 4 précise ainsi l'assemblée de consultation publique des paroisses :

« Ces assemblées spéciales ou séances sont uniquement consultatives et ne peuvent en aucune circonstance lier la fabrique. Aucun vote ne pourra être tenu lors de ces consultations : ce qui n'exclut pas un sondage indicatif qui lui, également, ne peut lier la fabrique. »

« Seule l'assemblée de fabrique peut convoquer une séance de consultation publique. »

- Ces assemblées ont un caractère informatif puisque la recommandation finale (adressée à l'évêque) de procéder au regroupement des paroisses concernées est prise par les assemblées de fabrique de chaque paroisse.
- Le comité de travail entendra aussi l'avis du conseil d'orientation pastorale.

Là où on ne trouve pas ce conseil, il sera important de consulter une autre instance pastorale.

- Au terme de ces consultations des paroissiennes et des paroissiens, les assemblées de fabrique de chacune des paroisses doivent se prononcer par une résolution.

L'unanimité n'est pas requise mais on indique les dissidences.

- Le comité de travail présente à l'évêque le dossier requis pour la création d'une nouvelle paroisse comprenant, entre autres, les résolutions de chacune des assemblées de fabrique des paroisses concernées par le regroupement.

Éléments auxquels il faut être attentif dans la création d'une nouvelle paroisse :

- Être attentif aux appels de l'Esprit. C'est un processus de discernement.
- Porter le projet dans la prière et le développer dans l'espérance.
- Assurer la participation du plus grand nombre de personnes.
- Présenter un projet pastoral d'évangélisation qui soit inventif, créatif, audacieux.
- Faire place à l'expression des peurs, des inquiétudes, des résistances.
- Donner la parole aux gens.
- Identifier la couleur de chacune des paroisses ou comment chacune est source de vie dans le milieu.
- Continuer à diffuser l'information.
- Saisir que la nouvelle paroisse facilite la disponibilité aux exigences de la mission d'aujourd'hui.

Les défis relevés par notre Église aujourd'hui



Surveillez le logo exclusif associé aux nouvelles paroisses ! Dès qu'il apparaît dans nos communications, vous savez qu'il s'agira d'informations à ce sujet !

AU CŒUR DE L'ACTUALITE DE VOTRE PAROISSE

Au Québec, plusieurs grandes institutions ont été amenées à se resituer, à innover leur façon de faire (santé, éducation, agriculture...). Il en est de même pour l'Église.

Autrefois, la paroisse était le milieu de vie des gens, qui étaient moins mobiles. Désormais, le lieu d'appartenance s'étend bien au-delà du territoire paroissial.

Au diocèse de Nicolet, nous travaillons à intégrer vos liens d'appartenance, votre désir de vivre votre foi et vos aspirations chrétiennes par la mise en commun de vos ressources paroissiales.

La proximité sera portée principalement par des laïcs qui feront communauté.

Pour en connaître davantage ou participer : communications@diocesnicolet.qc.ca



Mgr St-Gelais, évêque du Diocèse de Nicolet

Thèmes à venir...

En **mars** : La paroisse comme lieu d'encadrement pour ses fidèles

En **avril** : La paroisse comme communauté chrétienne

En **mai** : La paroisse comme grand service public du religieux

En **juin** : La paroisse comme cellule communautaire

LES NOUVELLES PAROISSES : UNE REALITE

Au terme d'une longue démarche de discernement communautaire, dans un acte de foi profonde en l'Esprit Saint, des paroisses ont senti l'appel à se regrouper et même à lever leurs frontières pour développer un grand courant de communion, pour développer de nouvelles solidarités au service d'une même annonce de l'Évangile aux hommes et aux femmes d'ici, quels qu'ils soient.

«Si nous réaménageons le dispositif pastoral, ce n'est pas pour faire comme avant avec des ressources moindres. C'est pour faire du neuf. Il ne s'agit pas de gérer la décroissance, mais d'envisager une orientation qui soit appropriée au présent.»

En 2005, 2006 et 2007, trois nouvelles paroisses ont vu le jour : Sainte-Trinité (Victoriaville) ; Saint-Jean-de-Brébeuf (Drummondville) et Bon-Pasteur (Drummondville).

Le 1^{er} janvier 2009 a vu naître les nouvelles paroisses de Saint-François-d'Assise (Drummondville) ; Sainte-Marguerite-Bourgeoys (Bois-Francis) et Notre-Dame-de-la-Paix (Drummond).

«La paroisse n'est pas appelée à disparaître. Nous devons plutôt envisager un réaménagement créateur de son avenir.»

Le mois prochain, nous vous présenterons la suite de notre réflexion.

Pour lire les décrets, les orientations, visitez le <http://diocesnicolet.qc.ca>

<http://www.diocesnicolet.qc.ca>

De l'église à l'Église : promesse de vie pour notre monde...

Des choix s'imposent



AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE PAROISSE

Lors du dernier bulletin d'information, nous vous entretenions de ce qu'était autrefois, pour les gens, la paroisse (milieu de vie des gens, lieu d'appartenance, délimitation géographique, etc.). Ce modèle pose de sérieuses limites dans la situation actuelle.

Notre société connaît des mutations profondes qui font appel à notre lucidité. Une alternative s'offre à nous : adopter une position de repli et nous accrocher au statu quo au nom de notre fidélité au passé ou accepter de nous mettre en route et saisir les appels que nous lance l'Esprit Saint. À nous de discerner, ensemble, dans quelles terres nouvelles nos racines chrétiennes feront de nouvelles tiges !

Car l'Église n'est pas un ghetto. Dans sa nature même, elle est missionnaire, envoyée dans le monde, appelée à «prendre le large»... La relance de la mission nous invite donc à la création d'ensembles paroissiaux plus vastes qui ouvriront de nouveaux horizons et favoriseront une meilleure présence au monde et aux enjeux missionnaires qui nous interpellent.

Vous croyez en ce projet de proximité ? Vous aimeriez vous impliquer ?

Pour en connaître davantage ou participer : communications@diocesnicolet.qc.ca

LE MOT DE L'ÉVÊQUE : «TOUT REPLI SUR SON CLOCHER NE CONSTRUIT PAS L'ÉGLISE»



Mgr St-Gelais, évêque du Diocèse de Nicolet

Je me permets ici de citer une parole pleine de sagesse de saint Augustin : «On rencontre des gens qui récriminent sur leur époque et pour qui celle de nos parents était le bon temps ! Si l'on pouvait les ramener à l'époque de leurs parents, est-ce qu'ils ne récrimindraient pas aussi ? Le passé, dont tu crois que c'était le bon temps, n'est bon que parce que ce n'est pas le tien.»

Pour en revenir à notre réseau paroissial, la relance de la mission nous amène à la création d'ensembles paroissiaux plus vastes qui favoriseront une meilleure présence au monde et aux appels qu'il nous lance. Nous sommes en mesure de croire que la formation de nouvelles paroisses nous permettra de répondre à ces appels. Il s'agira alors d'un événement frontière. Le message est clair : le statu quo n'est plus possible, il faut nous tourner résolument vers l'avenir.

Bien sûr, cela suppose des décisions courageuses et fermes. Mais nous avançons en faisant confiance à l'Esprit Saint. Toujours présent au cœur de l'Église, il nous précède. Il nous amènera progressivement à découvrir que l'Église n'est vraiment elle-même que lorsqu'elle s'ouvre à la mission, lorsqu'elle quitte ses sécurités pour se mettre à la suite du Christ sur les routes du monde.

Le mois prochain, nous vous présenterons la suite de notre réflexion.

Pour lire les décrets, les orientations, visitez le <http://diocesnicolet.qc.ca>

Thèmes à venir...

En **avril** : La paroisse comme communauté chrétienne

En **mai** : La paroisse comme grand service public du religieux

En **juin** : La paroisse comme cellule communautaire

<http://diocesnicolet.qc.ca>

De l'église à l'Église : promesse de vie pour notre monde...

La remise en question du modèle...

UNE MENACE POUR L'AVENIR DES PAROISSES



Lors du dernier bulletin d'information, nous vous entretenons des mutations profondes de la paroisse au fil du temps et de la relance de notre mission.

Au début des années 70, l'expression «communauté chrétienne» a fait son apparition pour remplacer peu à peu le vocable de «paroisse». On réalise aujourd'hui que cette vision communautaire a contribué à modifier la physionomie de la paroisse.

Mais au moment où la paroisse veut se définir comme communauté, celle-ci est de plus en plus perçue comme un grand service public du religieux, comme une station-service. Dans ce modèle de service public, on est dans la situation fournisseurs-bénéficiaires. On est loin du modèle communautaire. Si le modèle de la station-service n'est pas remis en question, il menace sérieusement l'avenir de nos paroisses...

***Vous croyez en ce projet de nouvelles paroisses ? Vous aimeriez vous impliquer ?
Pour en connaître davantage ou participer : communications@diocesenicolet.qc.ca***

LE MOT DE L'ÉVÊQUE : «LA PAROISSE N'EST-ELLE QU'UNE STATION-SERVICE ?»



Mgr St-Gelais, évêque du Diocèse de Nicolet

Au moment où la paroisse veut se définir comme communauté, celle-ci est de plus en plus perçue comme un grand service public du religieux, comme station-service. Ce modèle correspond à la culture actuelle, à la loi du marché : celle de l'offre et de la demande. La paroisse est située parmi l'ensemble des institutions qui assurent les services aux citoyens.

Les gens s'adressent donc à la paroisse pour obtenir des services spécialisés en matière religieuse, tels les sacrements. Mais ils n'éprouvent pas pour autant le désir d'appartenir à un corps, à une communauté.

Il s'en suit que la paroisse est de moins en moins un milieu de vie et de relations, mais un simple lieu où sont dispensés des services religieux spécialisés. Et force nous est de reconnaître que la participation occasionnelle à la vie sacramentelle de l'Église ne construit pas la communauté et n'intègre pas à un corps. On est vraiment loin du modèle communautaire.

Il nous faut bien être conscients que si ce modèle de station-service n'est pas remis en question, il compromettra beaucoup d'efforts de création et limitera l'innovation et le renouvellement de nos paroisses.

À venir...

En **mai** : La paroisse comme communauté chrétienne

En **juin** : La paroisse comme cellule missionnaire

De l'église à l'Église : promesse de vie pour notre monde...

La paroisse comme communauté chrétienne

AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE PAROISSE...



Lors des derniers bulletins d'information, nous vous entretenons des transformations de la paroisse au fil du temps et de la relance de notre mission.

Nous devons être sensibles au fait que la paroisse ne soit pas simplement une organisation et qu'elle puisse dépasser les simples relations fonctionnelles...

Notre mission, à l'heure actuelle, est d'en faire un lieu où la «paroisse» devient progressivement un lieu d'accueil et d'appartenance où chaque personne est reconnue personnellement; un lieu où la qualité des rapports interpersonnels peut s'épanouir.

La paroisse est appelée à devenir un groupe de personnes entretenant des relations fraternelles, un lieu où est mis en valeur la participation et la contribution de chacun, le partage et la communication interpersonnelle.

***Vous croyez en ce projet de nouvelles paroisses ? Vous aimeriez vous impliquer ?
Pour en connaître davantage ou participer : communications@diocesnicolet.qc.ca***

LE MOT DE L'ÉVÊQUE : «FAIRE LEVER UNE ÉGLISE DE DISCIPLES...»

«La paroisse n'est pas réduite à une simple institution qui assure les services aux citoyens. Elle doit dépasser les simples relations fonctionnelles. Bien sur, nous privilégions l'accueil des personnes, mais nous cherchons à développer des relations fraternelles et des lieux où ces rapports peuvent s'épanouir...»



Mgr St-Gelais, évêque du Diocèse de Nicolet

La paroisse se définit désormais par la vie communautaire qu'elle est capable de susciter, de reconnaître, d'accompagner et de célébrer ! Nous mettons ainsi de l'avant la notion de «peuple de Dieu», le «nous» des baptisés. Nous mettons en valeur l'égalité fondamentale entre des personnes qui se reconnaissent comme fils et filles d'une même famille, portant une même mission. Nous faisons appel à la participation des membres et au droit de tous et toutes à l'expression et à la parole.

Tous les membres de la communauté chrétienne contribuent à réaliser cette mission. Mais ils sont aussi appelés à l'édification de leur communauté en participant à divers comités, équipes ou mouvements qui sont autant d'expression de la réalité de notre Église. Quels qu'ils soient. Riches ou pauvres. En santé ou malades. Étudiants ou retraités. Praticants ou moins assidus. Tous. Ensemble.

À venir...

En **juin** : La paroisse :
cellule missionnaire

À suivre...

Pour lire les décrets, les orientations, visitez le <http://diocesnicolet.qc.ca>

De l'église à l'Église : promesse de vie pour notre monde...

La paroisse comme cellule missionnaire



AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE PAROISSE...

Lors des derniers bulletins d'information, nous vous entretenions des transformations de la paroisse au fil du temps et de la relance de notre mission.

Depuis une dizaine d'années, nous avons fondé notre démarche paroissiale à partir de la mission de l'Église. Cette mission a de quoi nous réjouir ! Annoncer l'Évangile !

Cependant, il ne faudrait pas s'illusionner : la paroisse peut devenir sédentaire, repliée sur elle-même, alors que la mission fait plutôt appel à l'itinérance. La mission représente l'Église œuvrant au milieu d'un monde qui n'a pas entendu la Parole. Pour assurer le service de l'Évangile et la présence de l'Église dans un monde qui ne se définit pas toujours comme chrétien, la paroisse a besoin de membres prêts à rendre compte de leur foi, de disciples de la Bonne Nouvelle qui pourront prendre le large et devenir témoins d'Évangile auprès de ceux et celles qui sont

Le Diocèse de Nicolet remercie sincèrement les caisses Desjardins Centre-du-Québec pour leur aimable appui financier à ce plan d'information.



Mgr St-Gelais, évêque du Diocèse de Nicolet

LE MOT DE L'ÉVÊQUE : «L'ESPRIT NOUS POUSSE AU LARGE...»

« Cette année, à la fête de la Pentecôte, m'est revenue cette parole de Jésus : « L'Esprit souffle où il veut, et tu entends sa voix, mais tu ne sais d'où il vient ni où il va » (Jn 3,8). La relecture de notre année pastorale me permet de croire qu'en plongeant au cœur même de notre plan quinquennal, l'Esprit nous entraîne vers le large; il est en train d'ouvrir des perspectives insoupçonnées au point de départ. Ce qui pouvait apparaître comme une simple démarche vers la formation de nouvelles paroisses, pourrait s'avérer un processus d'enfantement d'une Église véritablement missionnaire, résolument tournée vers le monde. »

Oui, nous vivons aujourd'hui une période particulière. Mais plutôt de lire ce qui nous arrive en terme de décroissance, en terme de crise, nous y découvrons un processus d'enfantement, comme la naissance d'une nouvelle figure d'Église, une Église qui sent l'appel à devenir compagne de route de personnes assoiffées d'une parole spirituelle, d'une parole biblique, d'une parole venant de Dieu qui les touche dans leur intériorité.

Est-ce que l'Esprit n'est pas en train d'imprimer un nouvel élan à notre Église? La vie d'une communauté chrétienne se construit à partir de la participation de ses membres. Si l'on veut qu'adviennent des paroisses vivantes, des cellules missionnaires, on devra mettre l'accent sur l'engagement de témoins prêts à rendre compte de leur espérance.

Avec les leaders pastoraux – les prêtres, diacres, agents et agentes de pastorale – tous les baptisés sont appelés à réaliser la mission et à vivre l'Évangile au quotidien. Bien plus, l'Esprit nous pousse au large pour offrir une Parole qui donne sens à la vie...

Pour lire les décrets, les orientations, visitez le <http://diocesnicolet.qc.ca>

De l'église à l'Église : promesse de vie pour notre monde...

La nouvelle paroisse

Diocèse de Nicolet

Janvier 2008

LA PAROISSE – SES FONDEMENTS

DÉFINITION

Dans l'Église locale⁵ la paroisse est une communauté déterminée de fidèles du Christ, confiée à un pasteur. Elle est une réalité ecclésiale érigée par l'évêque pour réaliser l'essentiel de la mission évangélique en un lieu. Ainsi la paroisse est l'Église pour tout, pour tous et par tous⁶.

Pour l'essentiel de la mission évangélique (pour tout) :

La paroisse est le lieu où s'actualise l'essentiel de la mission de l'Église qui est de faire en sorte que l'Évangile soit toujours mieux annoncé et vécu en ce lieu. Ainsi, la paroisse est à la fois le lieu de l'annonce de l'évangile, de la convocation et du service pastoral. La paroisse participe à la fonction prophétique du Christ. Elle reçoit la mission d'annoncer l'Évangile à tous nos contemporains. La paroisse est aussi le lieu de la convocation, particulièrement dans la célébration de l'eucharistie dominicale qui signifie et réalise l'unité du peuple de Dieu. La paroisse est également le lieu du service pastoral mis en place pour que la mission soit réalisée en ce lieu. Par l'émergence de divers ministères, elle suscite l'engagement du peuple de Dieu dans le service du Royaume de Dieu et dans la libération de tout l'être humain.

Concrètement, on travaillera au déploiement de la mission dans ses quatre axes ou dimensions : l'éducation de la foi, la fraternité, la célébration et l'engagement dans le monde⁷. Pour chacune des dimensions, on identifiera, dans un exercice de discernement avec les forces vives de la paroisse, un défi missionnaire qu'il incombe de relever dans ce lieu. Ainsi, les quatre défis retenus deviendront le projet missionnaire de la paroisse.

Pour cette portion d'humanité qui se trouve en ce lieu (pour tous) :

La paroisse a le souci d'aller à la rencontre des personnes de tout âge et de toute condition. C'est ainsi qu'elle devient vraiment catholique : ouverte à tous, universelle. Elle se préoccupe de créer des lieux diversifiés qui permettent de rejoindre et d'accompagner les cheminements multiples. À l'écoute de l'Esprit et ouverte à l'inédit, elle fait preuve d'imagination dans la façon de soutenir la recherche spirituelle des personnes. Elle offre la possibilité à quiconque d'approfondir sa foi à la lumière de l'Évangile. Elle s'efforce d'aller à

5. L'Église locale c'est le diocèse qui est en un lieu l'Église de Dieu convoquée par le Christ. Elle est « une portion du Peuple de Dieu, confiée à un évêque pour qu'avec l'aide du presbyterium il en soit le pasteur : ainsi le diocèse lié à son pasteur et par lui rassemblé dans le Saint-Esprit grâce à l'Évangile et à l'eucharistie, constitue une Église particulière en laquelle est vraiment présente et agissante l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique » (*La charge pastorale des évêques (Christus Dominus) # 11*). Envoyée dans ce lieu humain où elle est incarnée, elle annonce la bonne nouvelle de l'Évangile en parole et en acte. Elle manifeste, en ce lieu, le signe de l'humanité nouvelle recréée et réconciliée en Dieu dans l'Esprit.

6. L'expression « *Église pour tout, pour tous et par tous* » est de Alphonse Borras, cf. *Les communautés paroissiales. Droit canonique et perspectives pastorales*, Cerf, 1996.

7. On retrouve chez les premiers chrétiens, l'esprit de ces quatre dimensions de la mission (voir Actes 2,42-46; 4,32-35).

la rencontre des besoins des personnes, particulièrement celles qui vivent des situations difficiles.

Par le peuple de Dieu qui avance au coeur de cette humanité (par tous) :

La mission ecclésiale est confiée à l'ensemble du peuple de Dieu⁸. Ainsi, tous les baptisés sont responsables de l'annonce de l'Évangile. « Les fidèles laïcs, précisément parce qu'ils sont membres de l'Église, ont la vocation et la mission d'annoncer l'Évangile : à cette tâche ils sont habilités et engagés par les sacrements de l'initiation chrétienne et par les dons du Saint-Esprit »⁹. Tous les membres de la communauté chrétienne contribuent à réaliser la mission lorsqu'ils vivent l'Évangile dans leur quotidien (famille, travail, loisirs). C'est d'abord là que se vit la mission.

Dans la paroisse, les baptisés sont appelés à prendre part à l'édification de la communauté et à la réalisation de sa mission en participant à diverses équipes, comités ou mouvements qui sont autant d'expressions de la réalité ecclésiale. Par ailleurs, dans la paroisse, la coresponsabilité se traduit de façon privilégiée par la participation des baptisés à des instances synodales (ex. : Conseil d'orientation pastorale, assemblées de paroisses) et partenariale (ex. : noyau communautaire, communauté de foi, etc.). Ainsi, la réalisation de la mission est l'expression d'une véritable Église communion.

Dans ce contexte, les personnes mandatées qui participent à l'exercice de la charge pastorale, accompagnent les communautés paroissiales. Elles sont au service de ce « par tous ». Leur rôle n'est pas de tout faire mais de voir à ce que, dans la diversité des charismes, la mission soit prise en charge par tous.

Pour assumer l'essentiel de la mission, la paroisse doit pouvoir compter sur les ressources nécessaires (humaines et financières).

CARACTÉRISTIQUES DE LA PAROISSE

La paroisse compte une population suffisamment diversifiée qui traduit une réelle catholicité. Ainsi, on trouve dans la paroisse de multiples charismes, des itinéraires spirituels variés et différents états de vie.

Dans la plupart des cas, la paroisse se modèle à partir des réalités sociales déjà existantes comme l'aménagement civil du territoire, la géographie humaine et l'activité économique et sociale du lieu.

8. « Ce peuple messianique, s'il ne comprend pas effectivement tous les hommes et n'apparaît parfois que comme un petit troupeau, n'en subsiste pas moins au sein de toute l'humanité comme un germe très fort d'unité, d'espérance et de salut. Établi par le Christ en communion de vie, de charité et de vérité, il lui sert d'instrument pour la rédemption de tous et il est envoyé au monde entier comme lumière du monde et sel de la terre. » VATICAN II, *Lumen Gentium* # 9.

9. JEAN-PAUL II, *Christifideles laici* # 33 et *Ecclesia in America* # 66.

La paroisse intègre diverses communautés associatives comme les mouvements apostoliques, les groupes de prière, etc. On peut trouver d'autres pôles d'évangélisation tels une maison de retraite, un centre de formation chrétienne, un lieu de pèlerinage, etc.

LA NOUVELLE PAROISSE

Depuis quelques années, des paroisses vivent des collaborations pastorales au sein des unités pastorales. Déjà, elles goûtent les fruits d'une concertation qui leur permet de relever ensemble le défi de la mission. Cette nouvelle réalité provoque un nouveau dynamisme missionnaire et amène à envisager la formation d'une nouvelle entité paroissiale. Ce deuxième volet veut énoncer les contours spécifiques de la nouvelle paroisse qui naît à partir d'un remodelage pastoral des paroisses déjà existantes.

DÉFINITION¹⁰

La nouvelle paroisse désigne une nouvelle entité qui prend forme à la suite de la suppression canonique de quelques paroisses qui deviennent des communautés locales. On trouve aussi, dans la nouvelle paroisse, des communautés associatives (mouvements, communautés de base, etc.) et d'autres pôles d'évangélisation (centres de formation chrétienne, lieux de pèlerinage, etc.).

La nouvelle paroisse ne constitue pas la simple réunion d'anciennes paroisses victimes d'une rationalisation administrative. En effet, la nouvelle paroisse canalise les énergies disponibles et en fait émerger de nouvelles pour relever communautairement le défi de la mission. Dès lors, un mouvement de vie, une synergie s'installe entre les croyantes et les croyants des communautés locales, des communautés associatives et des autres pôles d'évangélisation qui se trouvent dans ce lieu. La nouvelle paroisse énonce un nouveau projet missionnaire autour des quatre axes. Chaque communauté locale s'y investit et apporte sa propre couleur, son expertise, son savoir, etc. Cette nouvelle dynamique se fonde sur une logique de communion dans le service de la mission.

ORGANISATION DE LA PAROISSE

Pour que la paroisse soit l'Église en un lieu, qu'elle soit une communion de baptisés qui habitent ce lieu et y annoncent l'évangile, quelques fonctions sont indispensables. En effet, le discernement des orientations pastorales dans la perspective des quatre axes, la vie liturgique et la gestion des ressources matérielles contribuent à l'édification de la communauté et à l'harmonisation du service de l'évangile. Les personnes mandatées qui participent à la charge pastorale assurent un leadership dans la mise en oeuvre de ces fonctions. Elles portent le souci de favoriser la prise en charge par tous.

10. La définition de ce deuxième chapitre veut décrire la spécificité de la nouvelle paroisse. Cependant, les éléments de définition (L'Église pour tout, pour tous et par tous), énoncés dans le chapitre précédent, s'appliquent aussi à la nouvelle paroisse.

A) ORGANISATION DE LA VIE PAROISSIALE

DISCERNEMENT DES ORIENTATIONS PASTORALES DANS LA PERSPECTIVE DES QUATRE AXES

Cette fonction est essentielle dans la paroisse. Elle se vit par la mise en place de lieux de synodalité où des membres de la communauté participent activement au discernement des orientations pastorales. Des temps de relecture de la vie paroissiale à la lumière de l'évangile permettent de percevoir les appels de l'Esprit et de vérifier la pertinence des défis missionnaires énoncés pour la paroisse. Dans la nouvelle paroisse, le Conseil d'orientation pastorale et l'assemblée de paroisse sont deux moyens privilégiés pour vivre la fonction du discernement.

Le Conseil d'orientation pastorale (COP) est un groupe de chrétiennes et de chrétiens qui, en concertation avec l'équipe pastorale mandatée, discernent les orientations pastorales de la paroisse dans la perspective des quatre axes. À l'écoute de l'Esprit et des personnes qui habitent dans la paroisse, les membres de ce conseil portent le souci constant que l'évangile puisse s'inscrire dans la vie de ces personnes. Plus particulièrement, le COP porte la responsabilité d'identifier les défis missionnaires de chacun des axes (le projet missionnaire) et d'en vérifier périodiquement la pertinence.

Le Conseil d'orientation pastorale est formé par des délégués des communautés locales. Ils sont nommés par l'équipe pastorale mandatée pour un mandat de trois ans renouvelable. Le diacre de la paroisse est membre du COP. Le curé de la paroisse et l'animateur ou l'animatrice de l'équipe mandatée sont aussi membres du COP. Il revient aux membres du COP de nommer la personne qui animera les rencontres de ce conseil et la personne qui agira à titre de secrétaire.

L'assemblée de paroisse offre aux paroissiennes et aux paroissiens la possibilité de « tenir conseil ». C'est l'occasion pour chacune et chacun de prendre la parole sur les propositions qui concernent de nouvelles orientations missionnaires ou de nouveaux projets. L'assemblée de paroisse peut aussi contribuer à l'identification de nouveaux besoins. Elle se présente ainsi comme un lieu important de synodalité où tous sont partenaires de la mission.

VIE LITURGIQUE

Dans la nouvelle paroisse, c'est l'ensemble du peuple de Dieu qui est convoqué pour vivre le rassemblement dominical. C'est aussi la nouvelle paroisse qui accueille les personnes qui se présentent pour vivre un sacrement (baptême, pardon, eucharistie, confirmation, mariage). Enfin, c'est la nouvelle paroisse qui se préoccupe aussi d'accompagner les personnes malades ou endeuillées ou toute autre personne qui cherche du réconfort. Cependant, la nouvelle paroisse jouera ces rôles dans un contexte précis qu'on pourrait qualifier de multipolaire, où elle intègre les anciennes paroisses qu'on appelle maintenant des communautés locales.

La vie liturgique dans la nouvelle paroisse constitue un grand défi. « Il y aura un équilibre à rechercher, qui n'est pas exclusif à la vie liturgique, entre ce qui se donne à voir symboliquement dans les célébrations de la nouvelle paroisse et son ancrage dans des communautés locales beaucoup plus homogènes qui ont chacune une histoire, une tradition et une vie fraternelles propres. Cet équilibre sera certainement dynamique, car il suppose un approvisionnement et un cheminement »¹¹.

C'est donc dire que la formation de la nouvelle paroisse implique de réaliser un discernement sur l'ensemble de la vie liturgique, notamment le rassemblement dominical, le Triduum pascal, la fête de Noël mais aussi la célébration des baptêmes, des mariages, des funérailles, etc.

Quelques critères pourront guider ce discernement :

- l'importance du dimanche comme jour liturgique par excellence;
- la signification du rassemblement dominical (reflet d'une réelle catholicité);
- la disponibilité du ou des prêtres mandatés dans la nouvelle paroisse.

GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

La mission évangélique qui est confiée à la paroisse exige une disponibilité de ressources matérielles qui soient suffisantes pour rencontrer prioritairement les besoins pastoraux tout en tenant compte des obligations inhérentes à l'entretien du parc immobilier. Chaque communauté doit ainsi se donner les moyens concrets pour vivre sa mission. Dans la paroisse, la fabrique est « la corporation ecclésiastique dont l'objet est d'acquérir, de posséder, de détenir et d'administrer des biens pour les fins de l'exercice de la religion catholique romaine dans la paroisse ou la desserte pour laquelle elle est formée »¹².

La création de la nouvelle paroisse voit naître une nouvelle fabrique. L'administration de la fabrique est confiée à l'assemblée de fabrique dont les membres sont le curé de la paroisse, le président ou la présidente de fabrique et les marguillières ou marguilliers. Dans la formation de la nouvelle assemblée de fabrique, on portera le souci d'une représentation équitable des diverses communautés locales.

L'assemblée de fabrique est responsable d'assurer les conditions matérielles nécessaires à la réalisation de la mission dans la nouvelle paroisse. Sa tâche dépasse l'entretien des édifices; elle voit à assurer les ressources suffisantes à l'animation de la communauté (salaire du personnel pastoral, formation pour le personnel mandaté et les bénévoles).

Pour bien remplir le mandat qui leur est confié, les membres de l'assemblée de fabrique doivent bien connaître le vécu de la nouvelle paroisse et des communautés

11. BAILLARGEON Gaëtan, « La vie liturgique dans la paroisse remodelée » dans *Paroisses et ministère*, Médiaspaul, 2002, p. 253.

12. LA LOI SUR LES FABRIQUES, a. 13.

locales, ainsi que les priorités pastorales qui ont été énoncées par l'équipe d'animation pastorale mandatée en concertation avec le Conseil d'orientation pastorale de la paroisse. Ils participeront activement à l'assemblée de paroisse y voyant un lieu privilégié de discernement communautaire sur les priorités pastorales et sur des décisions importantes dans la gestion des biens matériels. Dans un souci de vivre une véritable gestion participative, les membres de l'assemblée de fabrique chercheront constamment à nourrir le dialogue par des relations étroites avec les diverses instances pastorales.

B) SERVICE PASTORAL

Dans la nouvelle paroisse, le leadership pastoral s'exerce en coresponsabilité car des laïques sont associés à la charge pastorale et de nombreux baptisés participent à l'animation générale de la paroisse. En effet, le curé est celui qui préside à la vie de la paroisse, mais il n'agit pas seul. D'autres prêtres, des laïques mandatés et quelquefois des diacres collaborent à l'exercice de la charge pastorale et à la direction pastorale de la paroisse. Ces personnes forment une équipe pastorale mandatée par l'évêque. Elles portent le souci constant que la mission se réalise dans toutes ses dimensions.

Concrètement, l'équipe pastorale mandatée suscite, dans la diversité des charismes, le dynamisme et l'implication des membres de la communauté. En effet, c'est l'ensemble des baptisés qui est appelé à annoncer Jésus Christ (éducation de la foi), à développer un être ensemble (fraternité), à travailler à l'humanisation et à la libération du monde (engagement social) et à célébrer le Dieu Vivant (célébration). Le premier souci de l'équipe pastorale mandatée est de faire advenir de véritables communautés missionnaires par un leadership partenarial capable de discerner les charismes et de valoriser une prise en charge active de la mission par les baptisés en concertation avec le COP. Dans la paroisse, la direction pastorale en équipe rappelle « qu'aucun chrétien, fût-il ordonné, n'est le centre de gravité de la communauté paroissiale. Tout vient du Christ, signifie le ministère ordonné. Nul n'est le Christ, rappelle la collaboration pastorale »¹³.

L'équipe pastorale mandatée est responsable de l'accompagnement de la paroisse. Elle est composée des prêtres et des agentes et agents de pastorale qui sont mandatés par l'évêque. L'équipe est animée par une personne mandatée, prêtre ou laïque, qui voit à la coordination de l'ensemble et au suivi. Ses membres se répartissent le travail en fonction de leurs charismes, de leurs talents et de leurs intérêts.

Il pourrait arriver que des paroisses où des ensembles de paroisses ne puissent bénéficier d'une équipe pastorale mandatée. Dans ce cas, le curé aura le souci d'exercer sa charge pastorale dans un esprit de partenariat, en étroite collaboration avec le Conseil d'orientation pastorale et l'assemblée de fabrique.

13. Jean RIGAL, *L'Église en chantier*, Cerf, 1994, p. 248, cité par Alphonse BORRAS, *Les communautés paroissiales*, Cerf, 1996, p. 199.

LA « COMMUNAUTÉ LOCALE »

DÉFINITION

Dans la nouvelle paroisse, on trouve des communautés chrétiennes de quartier ou de village qui portaient jadis le nom de paroisse. Ces communautés locales s'unissent ensemble pour relever le défi de la mission de l'Église et forment une nouvelle paroisse. Au sein de chaque communauté locale, on trouve un nombre significatif de croyantes et de croyants qui se rassemblent autour du Seigneur (communauté convoquée) et qui vivent l'évangile dans le lieu où ils et elles se trouvent (communauté missionnaire).

CARACTÉRISTIQUES

Les membres de la communauté locale partagent un passé commun (une tradition) qui crée un esprit d'appartenance et une identité commune liés à un village rural ou à un quartier urbain. Concrètement, la « communauté locale » est un signe visible de la mission dans un espace urbain ou rural. Elle assure une proximité qui manifeste une présence de la communauté paroissiale auprès de cette population. Cette présence n'est pas seulement dans l'ordre du service sacramentel à rendre (baptême, funérailles, mariage, etc.) mais elle se traduit dans des projets qui servent la mission et qui contribuent à l'éducation de la foi et à l'enracinement de l'évangile dans ce lieu (ex. : présence aux personnes malades ou âgées, présence aux enjeux sociaux du quartier et du village, etc.). Dans la plupart des cas, chaque communauté locale possède un lieu de rassemblement (église ou autre) où se tient, à une fréquence hebdomadaire ou bimensuelle, un rassemblement dominical qui traduit une relative catholicité (diversité de personnes, d'états de vie et d'itinéraires spirituels).

Dans la nouvelle paroisse, ces communautés locales contribuent activement à réaliser la mission. Bien que chacune ne puisse plus couvrir à elle seule l'ensemble de la mission, elle apporte son dynamisme propre, sa couleur, ses charismes, voire son expertise dans un champ de la mission contribuant ainsi à la vitalité de ce nouvel ensemble qu'est la paroisse.

Dans la communauté locale on pourra former un noyau communautaire. Il est un signe qui rend visible la communauté chrétienne vivant dans ce milieu. Ce noyau d'Église développe un vivre ensemble où le partage de la Parole de Dieu, la prière en commun et la vie fraternelle trouvent une place de choix. Dans la communauté locale, le noyau communautaire est un lieu privilégié de relecture de la vie de la communauté à la lumière de la Parole de Dieu. Il est aussi un lieu d'apprentissage d'une coresponsabilité dans la réalisation de la mission. De ce fait, les membres du noyau communautaire portent le souci d'une présence de proximité aux personnes qui habitent dans la communauté locale.

CHOISIR LE NOM D'UNE NOUVELLE PAROISSE

Le choix du vocable est important. Il doit être rassembleur.

À la fin de la procédure, trois (3) noms seront soumis à l'évêque afin qu'il fasse le choix officiel.

Tenir compte de la règle suivante :

- Le titulaire (patron/patronne) de la paroisse doit apparaître au calendrier liturgique.
- Il serait important de consulter la liste des saints et bienheureux du Canada et les nouveaux saints. (Le document est disponible au diocèse.)
- Faire des liens entre le projet missionnaire et la description du nouveau patron; regarder ce qui est signifiant pour le milieu.

Procédure (suggérée) :

1. L'équipe pastorale propose quelques noms qui tiennent compte de la règle ci-haut mentionnée.
2. Elle les soumet aux paroissiennes et aux paroissiens à l'occasion des messes du dimanche et fixe une date limite où ceux-ci pourront ajouter d'autres suggestions de noms qui tiennent compte de la règle ci-haut mentionnée.
3. Soumettre les noms suggérés à la population (à l'occasion des messes du dimanche et dans toutes les paroisses concernées) et demander d'indiquer deux (2) choix.
4. Retenir au moins trois (3) noms parmi ceux qui ont reçu la faveur des gens et celle de l'équipe et les remettre à l'évêque.

PATRONS DES NOUVELLES PAROISSES (suggestions)

1. Évangélistes

Matthieu, fête le 21 septembre

Matthieu affirme avec force sa foi : le Royaume de Dieu est bien là. Encore faut-il en comprendre exactement la nature! Les Béatitudes nous permettent d'en discerner la présence. Et, au cœur de la communauté, le Seigneur redit : « Allez, faites des disciples ».

Marc, fête le 25 avril

La jeune communauté de Rome vit la désillusion. Elle était née dans la joie et l'espérance. Mais tout semble s'effondrer avec la persécution de l'empereur Néron. On peut ainsi tout résumer le message de Marc : « Si vous vous étonnez de vos difficultés, c'est que vous n'avez pas réellement compris qui est Jésus. Sa royauté, sa divinité, ne sont pas affirmées dans la gloire, mais dans sa Passion. Il n'en possède pas moins la puissance de ressusciter les morts. Ayez confiance ». Telle est la sagesse de Dieu.

Luc, fête le 18 octobre

En cherchant à retrouver les traits de son Seigneur, Luc sera avant tout sensible à sa tendresse, à sa miséricorde et à sa bonté pour les délaissés. Son écrit sera souvent appelé « l'évangile de la miséricorde ». Il sera aussi appelé « l'évangile de l'universel », de l'ouverture à l'ensemble de l'humanité. Appel à accueillir les gens tels qu'ils sont à la manière de Jésus.

2. Saints de l'Église universelle

Augustin (354-430), fête le 28 août

Brillant étudiant, Augustin se laisse aller à la fougue de ses passions. Il enseigne à Carthage, puis à Rome et à Milan. Il est déçu et inquiet, cherche le repos en Dieu. Nous en avons un écho dans ses Confessions, un livre personnel qui traversera les siècles. « Je t'ai aimée bien tard, Beauté si ancienne et si nouvelle, je t'ai aimée bien tard! Mais voilà : tu étais au-dedans de moi quand j'étais dehors, et c'est dehors que je te cherchais... Tu étais avec moi, et je n'étais pas avec toi ». Il nous livre alors son expérience intime : « Tu nous as faits pour toi et notre cœur est sans repos jusqu'à ce qu'il repose en toi ».

Benoît (480-547), fête le 11 juillet

Fondateur des bénédictins. C'est au Mont-Cassin qu'il rédigea sa fameuse Règle qui exercera une influence considérable jusqu'à nos jours, à cause de son équilibre. Les monastères qui vivent sous la règle de saint Benoît forment une grande famille dont les membres sont unis par les liens de respect et d'affection dans le Christ. Paul VI le proclame patron principal de l'Europe « parce qu'il a été messager de la paix, opérateur d'unité, maître de civilisation et surtout héraut de la foi et initiateur de la vie monastique en Occident ».

Bernard de Clairvaux (1090-1153), fête le 20 août

Bernard est celui qui a donné le véritable envol à l'ordre cistercien. En 1115, il fonde un monastère à Clairvaux. De partout on accourt vers le saint abbé. Vrai chercheur de Dieu, il se livre à une connaissance amoureuse de Dieu. Il montre que l'être humain est par nature capable de s'unir à Dieu. L'unique moyen pour y arriver est l'amour, ce qui implique une connaissance de soi-même et de Dieu. Et que dire de sa grande dévotion à Marie, à qui il réserve de beaux chants d'amour!

Dominique (1170-1221), fête le 8 août

Il a fondé l'ordre des frères prêcheurs, les Dominicains, pour que l'annonce de la Bonne Nouvelle soit faite dans les villes, par la prédication, et dans les universités, par l'enseignement. Cet homme de la parole, qui avait toujours sur lui l'évangile de Matthieu et les lettres de Paul, était surtout un homme de prière. Il partageait le jour au prochain et la nuit à Dieu, d'après son biographe, Jourdain de Saxe.

Claire d'Assise (1193-1253), fête le 11 août

Son projet de vie et celle de ses Pauvres Dames (les Clarisses) tient en une humilité toujours joyeuse au service de « dame pauvreté ». Le Christ donne tout son sens à son engagement. À la suite des premiers franciscains, les Clarisses font de l'imitation du Christ une source de joie.

Rose de Lima, patronne des Amériques (1586-1617), fête le 23 août

Dixième enfant d'une pauvre famille espagnole, elle comprend que la sainteté consiste d'abord à accomplir son devoir d'état, comme laïque. Ce que nous devons retenir de Rose, c'est son amour passionné pour le Christ. Cet amour la fera traverser de nombreuses épreuves. Elle quitte parfois la contemplation pour se dévouer au service des Indiens, des enfants abandonnés et des vieillards infirmes.

Louis-Marie Grignon de Montfort, l'apôtre de Marie (1673-1716), fête le 27 avril

Il a ouvert le chemin d'un authentique culte marial. Il a écrit le « Traité de la vraie dévotion à la Vierge ». Missionnaire itinérant, il évangélise l'ouest de la France. Il réunit des bénévoles qui l'aident à catéchiser pour fonder la Compagnie de Marie qui se développe en deux directions : les Montfortains et les Frères de Saint-Gabriel. Avec Louise-Marie Trichet, il a fondé une congrégation hospitalière, les Filles de la Sagesse.

Ignace de Loyola (1491-1556), fête le 31 juillet

La vie d'Ignace de Loyola apparaît comme une longue quête spirituelle dont la connaissance de soi et de Dieu passe par un discernement intérieur. Le fondateur des Jésuites va concilier foi et humanisme, liberté et humilité, par les « Exercices spirituels » qui disposent la personne à chercher et à trouver la volonté divine dans sa vie.

Jean-Marie Vianney, curé d'Ars (1786-1859), fête le 4 août

Jean-Marie manifeste un amour passionné pour la prière. Le 11 février 1818, il est nommé curé d'Ars, petite paroisse déchristianisée. Ce qui va frapper les paroissiens, c'est la sainteté de leur curé. C'est un prédicateur bouleversant; plusieurs disent que jamais personne ne leur avait parlé ainsi de l'amour de Dieu. Il confesse des journées entières. Le village devient peu à peu un îlot de sainteté. Les foules affluent dans son église.

Bernadette Soubirous (1844-1879), fête le 18 février

Indissociable de Lourdes et de la « Belle Dame » qui lui est apparue dix-huit fois en 1858, Bernadette fait toujours courir les foules à la grotte de Massabielle. À l'exemple de Jean-Baptiste qui s'efface devant Jésus, Bernadette laisse la place à Marie pour que Lourdes rayonne. Après la vie publique, voici la vie privée. Elle passera les treize dernières années de sa vie comme religieuse et infirmière à Nevers.

3. Saints et bienheureux du 20^e siècle

Mère Teresa (1910-1997), fête le 5 septembre

Jésus fera d'elle la messagère de l'amour de Dieu envers les plus pauvres d'entre les pauvres. Elle fonde l'ordre des Missionnaires de la Charité qui se développera rapidement. La prière sera toujours au centre de ce rayonnement. En 1952, elle fonde un hospice pour les mourants qui caractérisera son engagement envers les démunis. Elle comprend que l'amour ne se mesure pas, il se contente de donner joyeusement. Cette joie du don ouvre les cœurs blessés à la tendresse. Mère Teresa dira souvent que la plus grande pauvreté se trouve en Occident, car bien plus que l'indigence matérielle, nous connaissons la pauvreté spirituelle.

Jean XXIII (1881-1963), fête le 11 octobre

Angelo Giuseppe Roncalli est né le 29 octobre 1881. Il est élu pape en 1958 à un âge avancé – 77 ans. Trois mois après son élection, il annonce la tenue d'un concile œcuménique. Inauguré le 11 octobre 1962, le Concile Vatican II allait permettre à l'Église d'entrer de plein pied dans la modernité. Il a engagé l'Église dans une profonde mise à jour, pour que l'Évangile puisse être véritable bonne nouvelle pour l'homme et la femme d'aujourd'hui. Dans son message d'ouverture du Concile, le vieux pape affirme que l'Église doit être davantage solidaire de toutes les détresses matérielles et spirituelles de l'humanité. Dans sa relation aux grands de ce monde comme dans sa rencontre avec les plus humbles, Jean XXIII témoigne en toute simplicité de l'amour évangélique. On l'appelait « le bon pape Jean ».

Maximilien Kolbe (1894-1941), fête le 14 août

Maximilien reçoit l'ordination sacerdotale le 28 avril 1918. Il est animé d'une fervente dévotion mariale. En 1935, il imprime un quotidien catholique. Puis arrive la Seconde Guerre mondiale. Le 19 septembre 1939, les nazis enfermeront une première fois celui qui est à la tête de la plus importante organisation catholique de publication dans toute la Pologne. Il est libéré mais le 17 février 1941, la Gestapo l'arrêtera de nouveau. violemment battu parce qu'il refuse de renier le Christ, il est envoyé à Auschwitz. En juillet 1941, suite à une évasion dans le camp, dix hommes sont choisis pour mourir de faim et de soif, dont un père de famille. Maximilien s'offre librement pour prendre sa place. Les condamnés entrent nus dans le bunker de la mort. Pendant la longue agonie, qui dure trois semaines, le franciscain soutient l'espérance de ses camarades. Étonnés, les soldats entendent chaque jour des prières et des chants. Seul survivant, c'est en homme de prière qu'il va mourir, tendant son bras au bourreau pour une injection mortelle.

Édith Stein (1891-1942), fête le 9 août

Édith Stein naît en Allemagne au sein d'une famille juive de onze enfants. Après une période d'athéisme qui dura huit ans, Édith est baptisée le 1^{er} janvier 1922. Elle désire entrer au carmel, mais ses directeurs spirituels lui suggèrent de mettre ses talents au service de Dieu en devenant enseignante et conférencière. À 42 ans, Édith perd son poste d'enseignante pour la seule raison qu'elle est juive. Rien maintenant ne peut

s'opposer à son désir d'entrer au carmel, ce qu'elle fait le 14 octobre 1933, à Cologne. La montée du nazisme devient de plus en plus préoccupante. Les nazis ont commencé leur atrocité contre les Juifs. En 1938, Édith est transférée au carmel d'Echt, en Hollande. Arrêtée par la Gestapo en 1942, elle est transférée au camp d'Auschwitz, gazée le 9 août 1942. La vie et la mort violente de sainte Édith Stein sont le fruit d'un amour engagé envers Dieu et les autres.

Charles de Foucault (1858-1916), fête le 1^{er} décembre

Il naît à Strasbourg le 15 septembre 1858 d'une famille noble. Il a 6 ans lorsque meurent sa mère et son père, à quelques mois d'intervalle. Il est confié à ses grands-parents maternels. À l'âge de 15 ou 16 ans, il s'éloigne de la religion. À 18 ans, il intègre l'École militaire de Saint-Cyr, où il mène une vie dissolue. À 23 ans, il se retire à Évian et y vit « avec l'inquiétude d'une conscience mauvaise qui, toute endormie qu'elle est, n'est pas tout à fait morte ». À 28 ans, après un voyage au cœur du Maroc, il revient à Paris et rencontre l'abbé Huvelin. Il vit une véritable conversion. « Aussitôt que je crus qu'il y avait un Dieu, je compris que je ne pouvais faire autrement que de vivre pour Lui : Dieu est si grand... Dans les commencements la foi eut bien des obstacles à vaincre; mais moi qui avais douté, je ne crus pas tout en un jour ». Par la suite, il entre à la Trappe. Il y restera quelques années. Mais il se sent plutôt appelé à une vie d'ermite. Le 9 juin 1901, il est ordonné prêtre et en octobre le « Père de Foucault » s'installe à Béni-Abbès, un oasis dans le Sahara occidental. Il porte le projet d'évangéliser le pays Touareg. En août 1905, il construit une maison en pierre et terre séchée à Tamanrasset. Les Touaregs vouent rapidement une vénération au « Frère Charles de Jésus ». Il refuse de prêcher l'évangile à une population qui ne serait intéressée. En imitant le Christ, il espère représenter un modèle de sainteté aux yeux de tous, et ainsi les intéresser à son maître, le Christ. Il prône aussi la fraternité entre les hommes. Mais il meurt assassiné à la porte de son ermitage au Sahara, le 1^{er} décembre 1916.

3. Saintes et bienheureux du Canada

Marie de l'Incarnation, mère de l'Église canadienne (1599-1672), fête le 30 avril

Marie Guyart entre chez les Ursulines en 1631. On lui donne le nom de Marie. Elle demande qu'on ajoute à son nom celui de l'Incarnation, à cause de sa certitude de savoir Dieu incarné dans les hommes. En 1634, elle part pour Québec. De 1639 à 1672, elle enfante cette jeune Église d'Amérique sans quitter son cloître. Elle nourrit la jeune Église de sa foi au Dieu Père, Fils et Esprit qui rayonne au fond de son âme. Jean-Paul II la proclame bienheureuse le 22 juin 1980. Il avait vu en elle une maîtresse de vie spirituelle, chez qui « la femme chrétienne s'est réalisée pleinement et avec un rare équilibre ».

Mgr de Laval, premier pasteur de la Nouvelle-France, (1623-1708), fête le 6 mai

François de Laval, ce fils d'une des plus nobles familles de France, choisit de devenir missionnaire et de quitter sa terre natale. Il est nommé vicaire apostolique, puis évêque de la Nouvelle-France. Ordonné évêque le 8 décembre 1658, il arrive à Québec le 16 juin 1659. Son œuvre principale sera la mise en place de structures adaptées à la situation de l'Église à cette époque : érection du diocèse de Québec, création de paroisses; il fonde le Séminaire de Québec destiné à être au cœur de la vie et de l'Église du Canada. La visite de son vaste diocèse a raison de ses forces. Il consacre des sommes importantes pour venir en aide aux pauvres et assurer l'instruction des enfants.

Frère André (1845-1937), fête le 6 janvier

Frère de Sainte-Croix, le frère André remplira la tâche de portier au collège Notre-Dame pendant quarante ans. Il visite souvent les malades et ces derniers sont de plus en plus nombreux à demander son secours. Un rêve le talonne : construire une chapelle en bois à saint Joseph sur le flanc de la montagne, en face du collège. Il commence la construction en 1904 avec l'aide de laïcs. En 1924, on commence la construction de la basilique, qui ne se terminera qu'en 1967. Le frère André ne verra pas son œuvre totalement réalisé, mais l'impulsion du départ étant donnée dans la foi et l'humilité, saint Joseph fera le reste.

Mgr Louis-Zéphirin Moreau (1824-1901), fête le 24 mai

Né en 1824, à Bécancour, il étudie au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 19 décembre 1846 pour le diocèse de Montréal. Pendant six ans, l'abbé Moreau s'initie à l'administration diocésaine et à la pastorale. Sa bonté à l'égard des pauvres était si grande que ceux-ci l'appelaient « le bon Monsieur Moreau ». À la création du diocèse de Saint-Hyacinthe, en 1852, il est nommé secrétaire-chancelier du premier évêque, Mgr Jean-Charles Prince. Il est aussi curé de la cathédrale, procureur, chapelain des religieuses. En 1876, il devient le quatrième évêque du diocèse. Mgr Moreau savait rejoindre le cœur des gens en leur annonçant la Parole de Dieu dans un langage simple. Il était reconnu pour ses qualités intérieures de bonté, d'humilité et de fermeté et par le service désintéressé des personnes. La prière était à la source de son action pastorale.

Marguerite Bourgeoys (1620-1700), fête le 12 janvier)

Marguerite Bourgeoys est venue de France en 1653 à l'invitation pressante de Monsieur de Maisonneuve, pour assumer l'éducation des enfants. Mais son engagement missionnaire prend sa source dans une expérience spirituelle comparable à celle que l'apôtre Paul a connue sur le chemin de Damas. Le 7 octobre 1640, à la vue d'une statue de la Vierge, elle est saisie d'une grâce qui la presse de se consacrer au service de Dieu. C'est en 1658 qu'elle ouvre sa première école dans une étable de la commune où elle commence son œuvre d'éducatrice. Elle ouvre des classes, puis un pensionnat pour les enfants des colons, adopte de jeunes iroquoises. Elle fonde la Congrégation Notre-Dame pour accomplir plus efficacement sa mission d'éducatrice. Elle enverra ses filles deux par deux dans les nouvelles paroisses, favorisant ainsi des écoles proches de la population, sans cesse ouvertes à la présence et aux suggestions des parents. Et sans abandonner les écoles, Marguerite Bourgeoys sait répondre aux besoins des pauvres, des malades et des vieillards. À sa mort, elle est acclamée comme la « mère de la colonie ».

Marguerite d'Youville (1701-1771), fête le 16 octobre

Née à Varenne le 15 octobre 1701, elle connaît la mort de son père à l'âge de 7 ans. Ce malheur plonge la famille dans une grande pauvreté. Le 12 août 1722, elle épouse François d'Youville, qui se révèle un mari volage, égoïste et indifférent. Il décède en 1730, léguant à Marguerite des dettes et la charge de deux enfants. Elle connaît donc le dénuement et la désolation. Mais cette connaissance expérimentale de la détresse des démunis est la voie qui la conduit au don total de sa vie au service des pauvres. Trois jeunes filles consentent à la seconder dans son œuvre charitable. Le 31 décembre 1737, les quatre servantes des pauvres prononcent les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. C'est la naissance d'une société toute de miséricorde, les Sœurs de la Charité, mieux connues sous le nom de Sœurs Grises. La charité de Mère d'Youville a su s'adapter à toutes les détresses. Jean XXIII a reconnu en elle la « Mère à la charité universelle ».